

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE
L'ARTISANAT

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DE LA PME

PRIX NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LES PME
(Décret exécutif n°08-323 du 14 Chaoual 1429 correspondant au 14 octobre 2008)
EDITION 2010
OBJECTIFS, CONDITIONS DE PARTICIPATION ET QUESTIONNAIRE

Avril 2010

Introduction :

L'innovation est de plus en plus une activité organisée au sein des entreprises ; elle est structurée autour de groupes de travail, de panel d'experts, de recettes originales...

Les entreprises les plus avancées utilisent l'innovation pour mettre en œuvre des produits et des processus à forte valeur ajoutée en direction de leurs marchés et accéder ainsi à un meilleur positionnement concurrentiel et donc à une meilleure compétitivité.

Le contexte actuel, chaque jour plus exigeant, pousse nos entreprises à intégrer l'innovation dans leur démarche stratégique.

Conscient de l'importance capitale de l'appui à l'innovation dans nos PME, le Ministère de Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat a lancé la première édition du Prix National de l'Innovation pour les PME en 2009.

Ce Prix consiste en un concours ouvert aux entreprises de type PME opérant en Algérie. La gestion de ce prix est assurée par le Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

Dans la continuité de sa politique d'appui aux PME innovantes et compte tenu des résultats positifs enregistrés lors de la première édition du Prix National de l'Innovation, le Ministère de la PME et de l'Artisanat lance l'édition 2010.

OBJECTIFS DU PRIX NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LES PME :

Le Prix National de l'Innovation vise à appuyer l'innovation et l'usage de la R&D dans nos PME pour améliorer leur compétitivité.

Il récompense et encourage les PME ayant réalisé des innovations de produits, de process ou d'organisation pour les amener vers l'excellence.

Participer au concours pour l'obtention de ce Prix c'est :

- Choisir la démarche qui améliore la compétitivité ;
- reconnaître et apprécier des efforts et des innovations accomplis par les PME innovantes ;
- Renforcer l'image de marque de l'entreprise par le Prix National de l'Innovation
- Motiver et impliquer les cadres universitaires qui évoluent au sein de l'entreprise ;
- Faire connaître à vos clients vos innovations du produit, process ou dans l'organisation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le dossier de candidature comprend :

- Une copie du statut portant création de l'entreprise ;
- Une fiche technique de l'entreprise ;
- Une fiche technique synthétique sur l'innovation proposée pour le prix ;
- L'origine et la référence de l'innovation réalisée ;
- Un document faisant ressortir les avantages technologiques et économiques de l'innovation

L'entreprise doit retirer et rendre dûment remplis :

- Le formulaire de candidature ;
- Le questionnaire du Prix National de l'Innovation pour les PME ;

Une présentation de bonne qualité de l'innovation sur support numérique audiovisuel doit accompagner le dossier de candidature

Le dossier de candidature peut contenir entre 40 et 80 pages incluant les annexes (format A4) et doit inclure toutes les informations relatives à l'entreprise et l'innovation présentée (tableaux, graphiquesetc).

Le dossier de candidature doit être paginé, relié et remis en cinq (05) exemplaires pour évaluation par la Commission du Prix, sous pli fermé.

L'évaluation portera sur les innovations réalisées en 2009.

Le Prix, décerné pour l'année 2010, mettra en compétition les PME innovantes et consiste en l'octroi de médailles, d'attestations de mérite et de récompenses pécuniaires de la meilleure entreprise innovante. Les montants du prix sont fixés comme suit :

(Article 3 du décret exécutif 08-323 du 14 Chaoual 1429 correspondant au 14 octobre 2008)

- 1.000.000 DA pour le premier lauréat
- 800.000 DA pour le 2^{ème} lauréat
- 600.000 DA pour le 3^{ème} lauréat

Le dossier de candidature sera adressé à l'adresse suivante:

Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat
Direction Générale de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
119 rue Didouche Mourad – Alger
Tél : 021714922 Fax : 021714893 ou 021714965

Le processus de sélection comprend les étapes suivantes :

- Dépôt du dossier : la date limite est fixée à 90 jours à compter de la date de la première parution dans les journaux nationaux de l'avis portant concours pour le Prix national de l'Innovation pour les PME année 2010.
- Evaluation préliminaire : la Commission du Prix procédera en tant que besoin à un examen plus approfondi, comprenant une visite sur site pour examiner certains éléments de l'innovation.
- Les informations contenues dans le dossier de candidature demeurent confidentielles.
- La remise du prix aura lieu au cours de la cérémonie organisée par le Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat à cet effet. La date et le lieu de cette cérémonie seront communiqués aux PME participantes.
- La participation au Prix National de l'Innovation est **gratuite**.
- La Commission du Prix National de l'Innovation pour les PME est composée, entre autres, de personnalités de compétence avérée en matière de recherche scientifique et de technologie, de directeurs généraux d'institutions chargées de la valorisation des résultats de la recherche, de la propriété industrielle et du développement de la PME et du représentant du mouvement associatif des PME.
- La Commission du Prix peut se faire appuyer par des experts qualifiés dans différents domaines pour accomplir sa tâche d'évaluation des innovations. Ces experts seront soumis à des règles déontologiques et de confidentialité claires et précises.

**PRIX NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LES PME
EDITION 2010**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom de l'entreprise (raison sociale) : -----

Date de création : -----

Secteur d'activité :

Principaux produits/services : -----

Adresse complète : -----

Tél : ----- **Fax :** -----

Email : -----

Site web : -----

Nom du Directeur Général de l'entreprise -----

Tel : ----- **Fax :** -----

Taille de l'entreprise (nombre d'employés) :

TPE : 1-9 Petite entreprise : 10-49 Moyenne entreprise : 50-250

Chiffre d'affaire :

Année	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires (DA)			

N.B : Toutes les informations demeureront confidentielles

Règles du Prix National de l'Innovation pour les PME :

- Les entreprises candidates doivent obéir aux critères de définition de la petite et moyenne entreprise tels qu'énoncés par la loi 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise, notamment les articles 4,5,6,7 et 8 .
- Les entreprises candidates doivent présenter une innovation d'un produit (bien ou service), d'un processus de production ou dans l'organisation opérée durant l'année 2009 :
 - i. Par innovation du **produit** on entend la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés.
 - ii. Par innovation de **procédé**, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail.
- Les entreprises candidates acceptent que les membres de la commission du prix se rendent, si besoin se présente, dans l'entreprise pour examiner et évaluer l'innovation.
- Les entreprises candidates acceptent le caractère irrévocable des décisions de la commission du prix.
- L'entreprise lauréate s'engage à assister à la cérémonie de remise du Prix National de l'Innovation dont la date et le lieu seront annoncés par voie de courrier adressée aux entreprises participantes et par tout autre moyen de communication.

Déclaration du candidat :

Je, soussigné Directeur Général de l'entreprise-----,
reconnais avoir pris connaissance des règles du Prix National de
l'Innovation pour les PME et respecté les conditions de participation, et
certifie que les renseignements fournis dans le formulaire et le dossier de
mise en candidature sont véridiques.

Nom du Directeur Général de l'entreprise : -----

Signature : -----

Date : -----

**QUESTIONNAIRE
DU PRIX NATIONAL DE L'INNOVATION POUR LES PME
EDITION 2010**

Chapitre 1: Présentation de l'Entreprise:

Ces questions ont pour objet de mieux connaître et apprécier votre entreprise.

1- Qui êtes vous ?

Identité, statut, raison sociale, missions, adresse, nom des dirigeants, actionnariat, effectifs, évolution sur 3 ans, joindre un organigramme de votre entreprise

2- Que faites-vous ?

Type d'activité, principaux produits et services en pourcentage du Chiffre d'Affaires, principaux clients, usagers et fournisseurs, part d'activité à l'exportation.

3- Est-ce que vous faites des travaux de Recherche et Développement ?

Nombre de cadres universitaires (docteurs, ingénieurs, techniciens ...etc.), relations avec les laboratoires de recherche (contrat de partenariat s'il y'a lieu), Existence d'une cellule de recherche au sein de l'entreprise

4- Est ce que vous avez un brevet ou vous utilisez des brevets ?

- Détail du brevet (date de dépôt et d'obtention),
- Détails des brevets utilisés (cession ou concession de licence),
- En cas de non dépôt citer les motifs

5- Êtes-vous certifié ?

Type et famille de certification, date

6- Avez-vous un label qualité ?

7- Avez-vous bénéficié d'une opération de mise à niveau ?

8- Est-ce que vous utilisez les TIC et à quel degré ?

Système d'information, site web, messagerie, réseau, ERP...etc.

9- Quels sont vos résultats financiers durant les 03 dernières années ?

Bilan des 3 dernières années

CHAPITRE 2: Identification et Description de l'Innovation Objet de la Candidature

1- Quelle est la nature de votre innovation ?

- Nouveau produit (bien ou service), amélioration d'un produit existant
- Nouveau process de production ou de commercialisation, amélioration d'un process de production ou de commercialisation,
- innovation dans le management et l'organisation
- Début des travaux et recherches sur l'innovation, date de mise en service (production et placement sur le marché pour les produits, application du nouveau process ou de la nouvelle organisation...etc.)

2- Quels sont les caractéristiques et détails de votre innovation ?

- Objectifs de l'innovation en question
- Caractéristiques techniques du nouveau produit ou du produit amélioré
- Description détaillée de l'innovation de process, dans l'organisation et le management
- Caractéristiques de performance

N.B: l'entreprise doit remettre tout document, schéma, diagramme, photos ou vidéo décrivant son innovation.

3- Quelle est l'origine de votre innovation ?

- Expérience propre de l'entreprise
- En collaboration avec un laboratoire de recherche
- En valorisant des résultats de la recherche
- A partir d'une invention
- Achat d'un brevet ou d'une licence
- Transfert de technologie et améliorations (préciser les principes et/ou les technologies originales à la base du nouveau produit, process...etc.)
- Achat ou adaptation d'un prototype
- Amélioration d'un service TIC
- Intelligence économique et veille technologique
- Travail en réseau local ou international

N.B: l'entreprise doit fournir tout document ou support électronique justifiant l'origine de l'innovation.

4- Quels sont les financements et les ressources humaines mobilisés pour réaliser cette innovation ?

5- Comment avez-vous financé votre innovation ?

- Fonds propres à l'entreprise
- Fonds personnel (famille...)
- Crédit bancaire
- Emprunt autre que bancaire (autres sources)

6- Quelle est la portée de votre innovation ?

- Nationale
- internationale

7- Quelle est votre propre appréciation des changements et / ou nouveautés qu'apporte votre innovation?

- Changements significatifs (excellents)
- Changements insignifiants
- Changements mineurs
- Aucun changement

8- Quel est l'impact de votre innovation ?

- Sur l'entreprise:

- i) Gain en résultat (Chiffre d'affaires, valeur ajoutée, résultat net...)
- ii) Amélioration de la productivité
- iii) Gain en temps et énergie
- iv) Gain en compétitivité :
 - Relation qualité/prix
 - Gain de parts de marché
- v) Motivation et comportement du personnel
- vi) Meilleure maîtrise des TIC et appropriation des technologies
- vii) Evolution des effectifs

N.B: les indicateurs d'évaluation de l'impact de l'innovation doivent être quantifiés

- Sur l'environnement de l'entreprise :

- i) Satisfaction des clients
- ii) Réactions des concurrents
- iii) Amélioration de la qualité de vie des consommateurs
- iv) Préservation de l'environnement (écosystème)
- v) Effet d'entraînement sur la filière d'activité
- vi) Recrutement de nouveaux cadres universitaires hautement qualifiés (en relation avec l'innovation)

9- Veuillez présenter un tableau comparatif de la situation de votre entreprise avant et après l'innovation du produit, process ou dans l'organisation ?

10- Est-ce que votre innovation est protégée et/ou a reçu la reconnaissance, l'agrément ou l'homologation d'organismes nationaux ou internationaux?

- INAPI (Institut National Algérien de la Propriété Industrielle)
- ANVREDET (Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique)
- ONML(Office National de la Métrologie Légale)
- IANOR(Institut Algérien de Normalisation)
- OMPI(Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)
- OEB (Office Européen des Brevets)
- Autres, à préciser

Le Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat et la Commission du Prix assurent aux PME candidates la confidentialité de toutes les informations et documents remis dans le cadre de ce concours.